

Le P'tit Journal

Bulletin communal d'information

N°47
Octobre 2017



Responsable d'édition: Olivier Josseaux

SOMMAIRE

- Enquêtes publiques :	P 2
⇨ Athies Méthanisation	
⇨ S.C.O.T.	
- Vie culturelle	P 3
- Eau et Assainissement	P 4 - 5
- Compte administratif 2016	P 6 - 7
- Budget primitif 2017	P 8 - 9
- Travaux	P 10 - 13
- Nouvelles enseignes	P 14 - 16
- Médiathèque	P 17 - 19
- CCAS	P 20 - 21
- Concours maisons fleuries	P 21
- Vie scolaire et périscolaire	P 22
- Animations du village	P 23 - 27
- Associations	P 28 - 35
- Vigipirate	P 36
- Informations pratiques	P 37 - 41

LE MOT DU MAIRE

Nous voici déjà fin de l'année 2017 qui retrouve ses couleurs automnales. Notre budget 2017 vous est présenté comme habituellement dans les pages qui suivent. A noter que les dotations de l'Etat continuent à chuter. Encore une baisse de 18 500 €. Cette recette se réduit à une peau de chagrin : 7500 € pour 2017, contre 146 000 euros il y a 6 ans. La colère des élus s'amplifie.

Les élèves de la classe élémentaire CP CE1 ont réintégré avec joie des locaux entièrement réhabilités. Un préau a été construit, il permet des récréations et des activités à l'abri du mauvais temps.

Un grand merci aux bénévoles qui se sont investis dans le transfert et le nettoyage du mobilier. Grâce à ces bonnes volontés, la rentrée a pu se faire dans les temps.

En août, dans la précipitation, le gouvernement a donné la possibilité aux communes de revenir à l'organisation de la semaine scolaire sur quatre jours. Le conseil municipal de Chambry a décidé de se laisser le temps de la réflexion cette année. L'année scolaire 2017-2018 se poursuit donc sur cinq jours de classe avec maintien des activités périscolaires gratuites.

Nous avons profité des locaux provisoires pour y installer la médiathèque pendant la réfection des peintures intérieures. D'ici quelques semaines vous pourrez venir découvrir la nouvelle ambiance.

Notre site internet est régulièrement mis à jour. Pensez à le visiter. Aujourd'hui nous comptons près de 200 utilisateurs. Vous pouvez y retrouver une multitude d'informations et formulaires. A titre d'exemple l'espace seniors vous renseigne sur les activités spécifiques proposées, ou encore vous conduit vers le portail national d'information aux personnes âgées. Vous trouverez à la rubrique enfance jeunesse les informations et formulaires concernant les écoles, le transport des élèves, les aides à la scolarité.

Bonne lecture et passez de joyeuses fêtes de fin d'année.

Olivier JOSSEAUX

Maire de Chambry
Vice président de la communauté
d'agglomération du Pays de Laon



ENQUETE PUBLIQUE ATHIES METHANISATION

Le Préfet de l'Aisne a prescrit une enquête publique relative à une demande d'autorisation unique de la société ATHIES METHANISATION d'exploiter une unité de méthanisation, accompagnée de la demande d'autorisation d'épandre les digestats issus de l'installation, sur plusieurs communes des départements de l'Aisne, des Ardennes et de la Seine et Marne.

La commune de CHAMBRY est concernée par le périmètre de cette enquête qui se déroule du :

MERCREDI 13 SEPTEMBRE 2017 au SAMEDI 27 OCTOBRE 2017 inclus.

Un avis d'enquête publique est affiché dans le panneau extérieur de la mairie et téléchargeable sur le site de la commune chambry02.

Le dossier est consultable, par toute personne intéressée, à la **MAIRIE d'ATHIES SOUS LAON** aux heures habituelles d'ouverture et lors des permanences du commissaire-enquêteur. **Vous pouvez exprimer votre opinion pendant la durée de l'enquête sur le registre à votre disposition à la mairie d'Athies ou par mail à l'adresse ddt-env-icpe@aisne.gouv.fr**

Coordonnées et horaires d'ouverture de la **MAIRIE D'ATHIES** :

Place du 11 novembre 02840 Athies-sous-Laon

Tél. 03.23.24.52.38 - Fax : 03.23.24.58.54 Mail : mairie.athies02@wanadoo.fr Site Internet : <http://www.mairie-athiesouslaon.fr/>

Ouverture : Du lundi au vendredi de 7h45 à 12h00 et de 13h15 à 17h45.

Vous trouverez toute information supplémentaire sur le site de la Préfecture de l'Aisne.

S.C.O.T. DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE LAON

CONCERTATION :

Un registre de concertation est à votre disposition à la mairie pour vous permettre de consigner vos observations sur le projet de SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon.

Dans le cadre du Projet d'Aménagement et de Développement Durable constituant la 2ème phase dans l'élaboration du SCOT, des affiches d'information ont été apposées dans le hall de la mairie.

Ces documents sont consultables aux jours et horaires habituels d'ouverture de la mairie ainsi qu'au siège de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon.

REUNIONS PUBLIQUES :

L'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon (CAPL) touche à sa fin.

Avant son approbation, les habitants du territoire de la CAPL sont conviés à des réunions publiques de présentation du SCOT à l'occasion desquelles ils pourront s'exprimer.

Dates et lieux de ces réunions :

MARDI 17 OCTOBRE 2017 à 18H00 à la salle des fêtes de **CREPY**

MARDI 07 NOVEMBRE 2017 à 18H00 à la salle de la mairie de **SAMOussy**

MARDI 28 NOVEMBRE 2017 à 18H00 au Cap'Aisne à **CHAMOUILLE**

MERCREDI 13 DECEMBRE 2017 à 18H00 à la salle des Epinettes rue Georges Siegriest à **LAON**

JEUDI 21 DECEMBRE 2017 à 18H00 à la salle des fêtes d'**ETOUVELLES**

JAZZ'TITUDES A CHAMBRY



Chambry s'est fait un plaisir d'accueillir le 03 mars 2017 un concert de grande qualité dans le cadre du festival annuel Jazz'titudes.

Un gros succès encore cette année avec le groupe ZAZUZAZ.

Rendez-vous pour le prochain concert
à CHAMBRY

le SAMEDI 06 AVRIL 2018

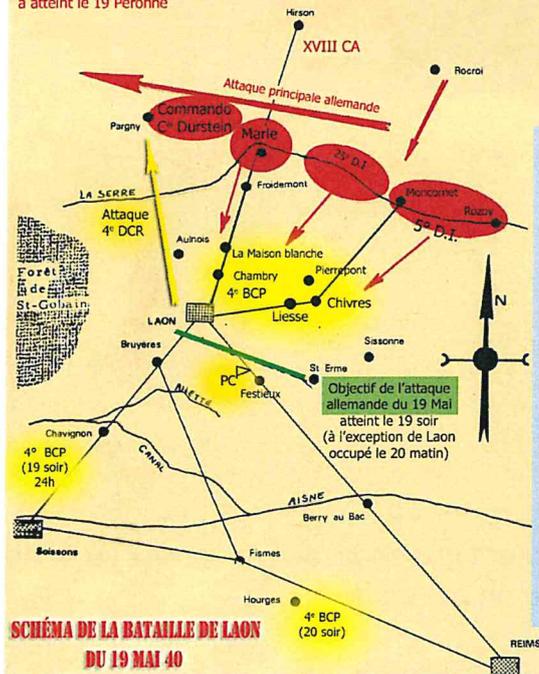
Géraldine ARENT

Adjointe aux Festivités, Cérémonies,
Jeunesse et Vie associative

UN PEU D'HISTOIRE LOCALE

Les combats de Chambry du 19 mai 1940

Guderian le 18 soir à Saint-Quentin,
a atteint le 19 Péronne



**SCHEMA DE LA BATAILLE DE LAON
DU 19 MAI 40**

L'intégralité de cette conférence
est consultable en mairie
ou téléchargeable sur notre site
internet chambry02.fr



Le 19 mai 1940 à Chambry, six jours après le début de l'invasion du territoire français par la Wehrmacht, 515 soldats français appartenant à la 4e Division Cuirassée de Réserve (4e DCR) du colonel de Gaulle1, résistent à l'assaut d'un commando allemand de 1400 puis 2000 hommes, dirigé par le colonel Dürrstein, avant-garde du 18e Corps d'armée. La grande majorité des troupes françaises engagées appartient au 4e Bataillon de Chasseurs Portés (4e BCP)2 dirigé par le commandant Bertrand. Les forces allemandes de Dürrstein ont ordre de s'emparer de Laon dans la matinée, participant ainsi à la sécurisation du flanc sud de l'offensive allemande principale, vers l'Ouest et la Manche, menée par le 19e Corps d'armée du général Guderian.

La résistance héroïque des hommes de Bertrand face à des troupes très supérieures en nombre et en armes, retarde la prise de Laon, qui ne sera occupée que le 20 mai au matin, et favorise le repli du reste de la 4e DCR au sud de Laon....

Extrait de la conférence du 27 mars 2015
animée au Foyer Gérard Philippe de Chambry
par M. Jean-Louis BAUDOT

Professeur d'Histoire Géographie
Vice-Président de la Société Historique de Picardie

Les Finances du Service de l'Eau et de l'Assainissement

2016

Au 31 décembre 2016, les Finances se soldent avec :

- un excédent d'exploitation (Fonctionnement)	220 362,02 €
- un excédent d'Investissement	47 101,65 €

Soit un Total 267 463,67 €

Investissements réalisés :

- Réalisation du plan numérisé du réseau d'eau
- Réalisation de divers branchements d'eau et d'assainissement
- Mise en place d'un débitmètre à la station de refoulement des eaux usées
- Achat de compteurs d'eau



2017

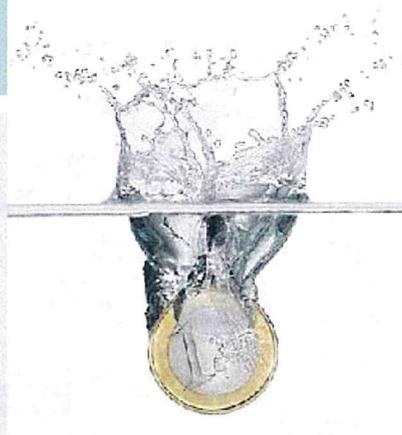
Le Budget Primitif 2017 se décompose :

- Exploitation (Fonctionnement)	466 162 €
- Investissement	263 601 €

Soit un Total 729 763 €

Travaux programmés :

- Réalisation de divers branchements d'eau et d'assainissement
- Etude des travaux rue Robespierre : séparation du réseau des eaux pluviales et des eaux usées et pose d'une nouvelle canalisation d'eau
- Réalisation d'un accord-cadre pour les travaux en entretien des réseaux eau et eaux usées



Le Prix de l'eau - Pas d'augmentation, les tarifs sont les suivants :

Eau	
Assainissement	1,1239 € / m ³
Taxes	2,5197 € / m ³
	0,7200 € / m ³
TOTAL	----- 4,3636 € / m ³

Abonnement annuel standard = 25.50€

Le paiement se fait auprès de la trésorerie soit par prélèvement (au choix de l'abonné 2 ou 4 fois par an) ; par chèque à l'ordre du trésor public ; par virement ou en espèces.

**Pour vous simplifier le paiement des factures,
Vous avez la possibilité de faire prélever vos factures d'eau.**

PRÉLÈVEMENT DES FACTURES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT :

Les frais de prélèvements sont à la charge de l'abonné :
le montant par prélèvement est de 0,15 € HT.

Le prélèvement doit être demandé avant le 31 janvier pour que les prélèvements puissent avoir lieu la même année.

Vous pouvez opter pour le prélèvement à échéance ou trimestriel.

Prélèvement à échéance :

- 10 avril, prélèvement de l'acompte représentant 50% des consommations de l'année précédente. Les nouveaux abonnés, dont la consommation antérieure, en raison de leur date d'abonnement, n'a pu être établie, ne recevront pas de facture d'acompte et ne seront pas prélevés.
 - 10 novembre, après relève du compteur d'eau en septembre, prélèvement du solde représentant l'abonnement annuel et les consommations relevées en septembre, déduction faite de l'acompte éventuel d'avril.
- Si le montant des prélèvements est supérieur au montant de la facture annuelle, l'excédent sera remboursé par virement au redevable.

Prélèvement trimestriel :

Seuls les abonnés ayant reçu une facture l'année précédente et dont le montant est supérieur à 50 euros, peuvent souscrire un contrat de prélèvement trimestriel.

Les 10 mars, 10 juin et 10 septembre est prélevé 70% de la consommation et du forfait d'abonnement facturés l'année précédente.

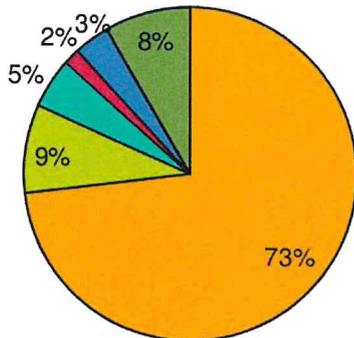
Le 10 novembre, après relève du compteur d'eau en septembre est prélevée la facture annuelle après déduction des 3 prélèvements précédents.

Si le montant des prélèvements est supérieur au montant de la facture annuelle, l'excédent sera remboursé par virement au redevable.

***Les formulaires sont disponibles en mairie
ou téléchargeables sur notre site Internet
chambry02.fr***

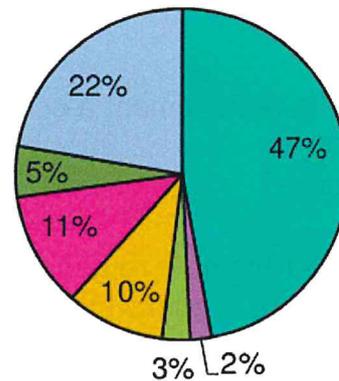
Compte Administratif

Recettes de Fonctionnement
1 119 761 €



Impôts et taxes	819 194 €
Taxe publicité	96 338 €
Dotations Etat	54 634 €
Remboursement frais personnel	17 623 €
Logement et divers	38 972 €
Cession	93 000 €

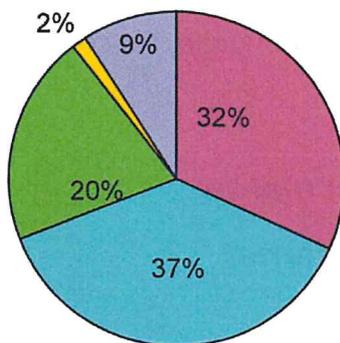
Recettes d'Investissement
417 279 €



Reprise sur excédent antérieur	196 463 €
Taxe aménagement	8 857 €
Amortissement	11 325 €
FCTVA	40 129 €
Voie et réseaux subventions	47 016 €
Aménagement paysager subvention	20 489 €
Cession	93 000 €

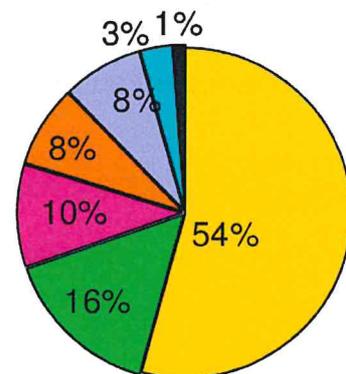
TOTAL Recettes 1 537 040 €

Dépenses de fonctionnement
1 020 535 €



Personnel, salaires et charges	324 332 €
Charges générales	381 099 €
Taxes Foncières et Impôts/reversement	207 713 €
Amortissement et emprunts intérêts	14 392 €
Cessions (opérations d'ordre)	93 000 €

Dépenses d'Investissement
284 099 €



Jeux, Plantations et Parc des sports	154 092 €
Ecoles et salles activités	44 005 €
Voies et réseaux	28 455 €
Eglise et cimetière	22 617 €
Emprunt et taxe aménagement	22 460 €
Divers (matériel et atelier)	8 944 €
Mairie et archives	3 526 €

TOTAL Dépenses 1 304 634 €

De la Commune 2016

Nous dégageons au 31 Décembre 2016	
Un excédent d'exploitation	373 273,10 €
Un déficit d'investissement	64 057,90 €
Soit un résultat de clôture	309 215,20 €



L'INVESTISSEMENT

Les dépenses ont été consacrées, pour l'essentiel, à :

MATERIEL

- Médiathèque : remplacement d'un poste informatique
- Atelier : équipements divers du tracteur
- Ecole maternelle : achat de lits
- Mairie : logiciels
- Eglise : remplacement de chaises par 20 bancs

HABITAT

- Achat de terrains pour élargir l'accès de la sente entre la rue Roger Salengro et le Rû des Barentons,
- Participation à la réalisation de logements locatifs du lotissement Jean Moulin

VOIRIE ET RESEAUX

- Réalisation d'enrobés sur les trottoirs rue Lénine
- Remplacement de mâts d'éclairage public et barrières accidentées
- Pose de panneaux "citoyens vigilants"

PARC PAYSAGER ET DES SPORTS

- Remplacement des aires de jeux pour enfants
- Street basket : remplacement des panneaux de basket
- Plantations

CIMETIERE

- Achèvement de l'étude de l'extension du cimetière



Budget de la

Dépenses d'Investissement 1 398 250 €

L'INVESTISSEMENT

BATIMENTS

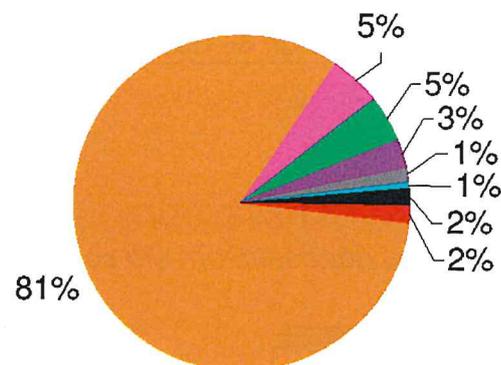
- Ecole primaire, salles périscolaires et salle d'archives : achèvement des travaux
- Médiathèque : peintures intérieures

MATERIEL

- Remplacement des photocopieurs de la mairie et de l'école

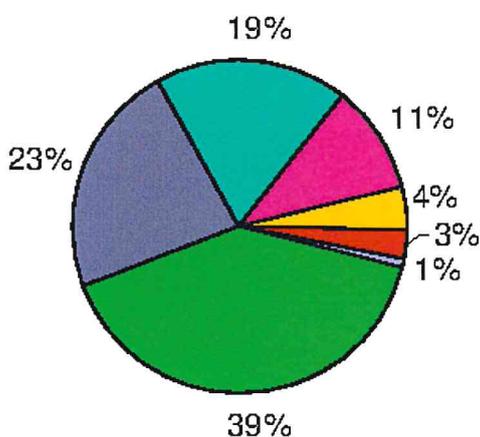
VOIRIE ET RESEAUX

- Déplacement de barrières de sécurité au carrefour des rues Jaurès, Saint-Just et Renoir
- Remplacement de bacs à fleurs
- Travaux sur poteaux d'incendie et du bassin d'incendie Rue Descartes

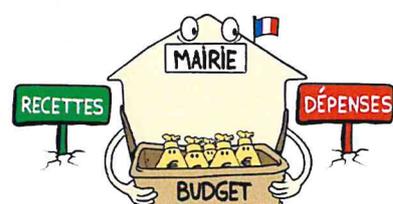


■ Ecoles et locaux périscolaires	1 153 000 €
■ Archives	69 000 €
■ Déficit reporté	64 058 €
■ Voies et réseaux	39 000 €
■ Matériel et divers	17 000 €
■ Médiathèque	8 000 €
■ Emprunt et caution	23 314 €
■ Imprévu	24 878 €

Recettes d'Investissement 1 398 250 €



■ Subventions	562 500 €
■ Emprunt	319 000 €
■ Excédent fonctionnement reporté	260 136 €
■ Cession Bien	149 500 €
■ FCTVA/Taxe urbanisme	56 800 €
■ Autofinancement dégagé de la section fonctionnement	38 000 €
■ Divers	12 314 €



CHAMBRY EN TRAVAUX

Réhabilitation école primaire, création salles périscolaires
et salle d'archives

PENDANT LES TRAVAUX



Coût de l'opération : 658 000 euros

Subventions

- Etat – DETR	178 521 euros
- Conseil Départemental – CDDL	120 750 euros
- Région – en attente de réponse	39 560 euros
Total subventions	338 831 euros

Charge communale : 319 169 euros

APRES LES TRAVAUX

Ces travaux ont été réalisés par les entreprises suivantes :

Maîtrise d'œuvre

Assistant à Maîtrise d'œuvre
Architecte
Bureaux d'étude Thermique
Coordinateur sécurité
Contrôle technique
Etudes géologiques
Diagnostics

AREA
FICHEUX
CLIMAIA
HIRSON
SOCOTEC
ISCEO
APAVE

Travaux

Démolition Gros Œuvre
Ossature Bois
Support métallique
Couverture
Menuiseries extérieures
Plomberie – sanitaires
Electricité
Peintures
Sols souples
Carrelages – faïences
Voirie réseaux Divers

CRB – MULLER STEURBAUT
LABART
PLASTISO
FAUCHEUX
NORALU
LOCHERON
SITEL
ROUSSELLE
FETRO
ETC
COLAS



Ecole primaire



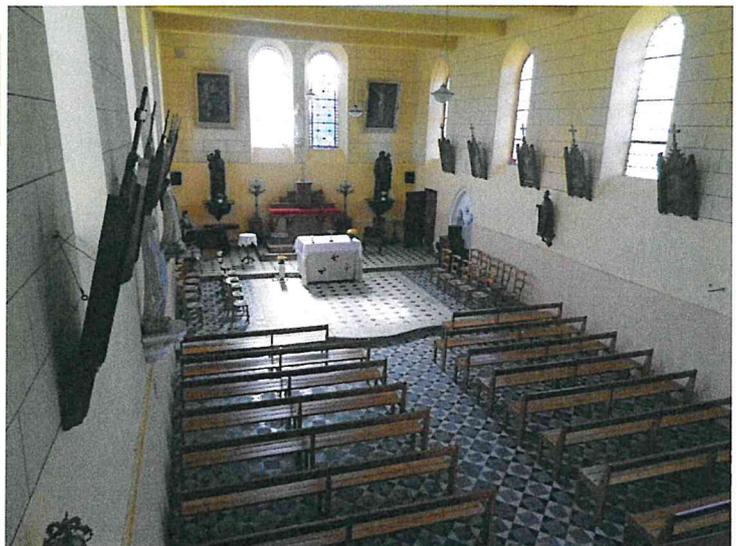
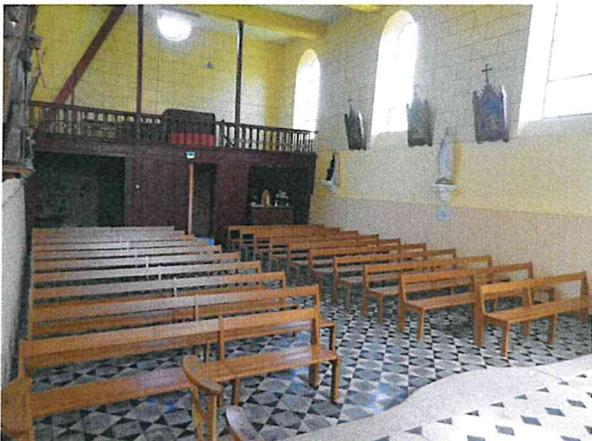
Salles périscolaires



Remplacement des bancs de l'église

Coût de l'opération : 19 000 euros

Charge communale : 19 000 euros



Aires de jeux pour enfants

Coût de l'opération : 151 600 euros

Subvention :

- Communauté d'agglomération 20 489 euros
(Fonds de concours)

Charge communale : 131 111 euros

Ces travaux ont été réalisés par les entreprises suivantes :

- Assistant à Maîtrise d'œuvre : **TERRE ET PAYSAGE**
- Travaux : **TPA et HUSSON**



Olivier JOSSEAUX, Maire
James PERCY, Adjoint aux travaux

Mobilier urbain



Travaux de remise en peinture du mobilier urbain et des volets du logement et de la salle d'activités communaux effectués par le chantier d'insertion de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon.



Départ à la retraite

Après 9 années passées au sein du service technique de la commune, Claude COURTIN a pris sa retraite cette année.



Un beau cadeau de départ l'attendait. Avec un tel équipement de superbes récoltes en prévision pour ce fin jardinier !

Nous lui souhaitons une longue retraite auprès de sa femme Françoise, de ses enfants et petits enfants.

LA VIE ECONOMIQUE

Les Nouvelles Enseignes

OUVERTURE
PROCHAINE



AUTO BILAN DUMOTIER

Rue Jean Jaurès

Contrôle technique

AXO.COM

Rue Jean Jaurès

Agence de communication



CLASH PRICE

Rue Jean Jaurès

Discount, stocks d'usine, décoration



LECLERC MODE

Rue Jean Jaurès

Prêt à porter



MOOVING EXPRESS A
CHANGE DE NOM

FITNESS PARK

4, rue Colbert

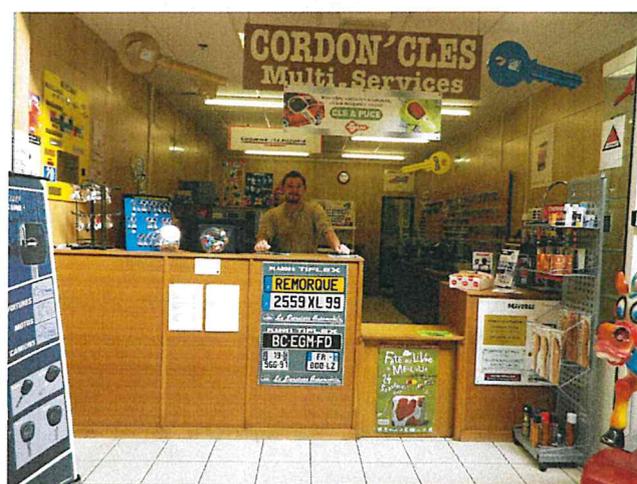
Salle de sport



CORDONNERIE Thomas BAUDET

Centre commercial Leclerc
Rue Descartes

Cordonnerie, Clés, Plaques Auto,
Gravure



Sur la photo : M. François TRIQUENEUX

ANIMALERIE LECLERC

1, rue George Sand

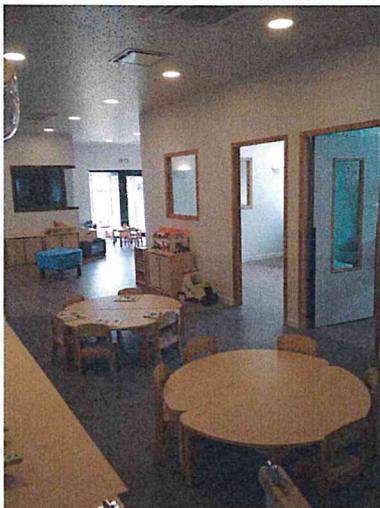


CRECHE ATTITUDE LECLERC

5, rue George Sand

Crèche d'entreprises *ouverte à tous.*

Des places sont encore disponibles.



SOCIETE PAILLE

7, rue George Sand

Peintures, outillage, matériel, enduits /
colles, revêtements murs / sols



La Médiathèque Charlie Chaplin



La médiathèque vous accueille :

Période scolaire

Lundi 9h – 11h45

Mercredi 9h – 11h45 et 14h – 17h

Samedi 9h – 12h

Période Vacances

Mardi: 14h – 17h

Mercredi 9h – 12h et 14h-17h

Jeudi 14h – 17h

Vendredi 14h – 17h

Samedi 9h - 12h

La Cotisation Annuelle:

- 2€ moins de 18 ans
- 10€ à partir de 18 ans
- Frais de rappel: 1€ par lettre



Le Prix des incorruptibles :

Cette année encore les élèves de Maternelles et de CP – CE1 ont participé au Prix des Incorruptibles.

Parmi une sélection de 5 livres, chaque élève a voté pour celui qu'il préférerait.

Les Maternelles ont plébiscité L'oiseau qui avait avalé une étoile et les élèves de CP – CE1 ont quant à eux voté pour Entre chien et poulpe.

Vous pouvez retrouver ces titres à la médiathèque ainsi que la sélection entière.



Petit Pierre à demain :

Le 17 septembre 2016, nous avons accueilli l'association Ouie-Dire qui a enchanté les oreilles des petits et grands avec la racontée musicale de Petit Pierre à demain.

Après-midi Jeux :

Pendant les vacances de Noël, et les vacances de pâques, les enfants ont pu profiter d'une après-midi jeux organisée au sein de la médiathèque.



L'Horizon Bleu :

Dans le cadre des commémorations de la guerre 14-18, nous avons eu la chance d'accueillir au mois de mai, Dorothee Piatek, auteur de l'album *L'horizon bleu*, sur lequel les élèves de CP-Ce1 ont travaillé pendant plusieurs mois. Entre la réalisation d'une fresque collective, de cartes postales aux poilus de Chambry et la réécriture d'une partie de la chanson de Craonne, les élèves de Mr Huart, directeur de l'école de Chambry, ont été particulièrement inspirés. Le projet s'est clôturé par la rencontre chaleureuse avec Dorothee Piatek. Des photos sont disponibles sur le site de l'auteur : <https://www.dorotheepiatek.com/mission-centenaire/>



A Vos Agendas !

Les cours informatique :



Si vous souhaitez apprendre à

- Surfer sur internet et sur le site de la commune
- Retoucher des photos
- Taper du courrier sur un traitement de texte

Venez-vous inscrire aux cours d'initiation à l'informatique qui ont lieu

Le mardi de 9h30 à 10h30 et de 14h à 15h.

Attention, en raison des travaux de peinture de la médiathèque, la reprise des cours informatique aura lieu après les vacances de la Toussaint.

Rentrée le 7 Novembre 2017

Les bébés lecteurs :



Un moment privilégié et chaleureux à partager avec l'enfant autour d'un livre.

Les séances dédiées aux bébés lecteurs auront lieu

A partir du 13 septembre

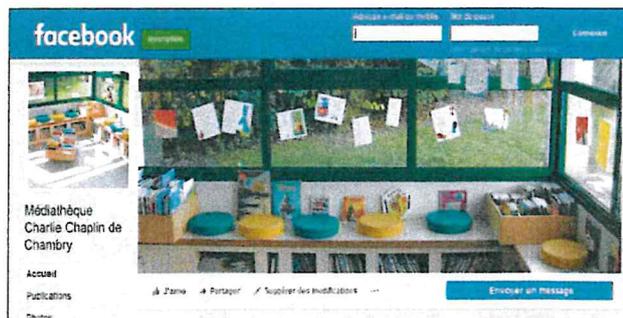
Le premier mercredi du mois

De 10h30 à 11h.

Attention, en raison des travaux de peinture de la médiathèque, il n'y aura pas de séance bébés lecteurs au mois d'octobre.

N'hésitez pas à venir visiter le blog de la médiathèque ainsi que sa page Facebook !

<http://mediathequecharliechaplin.over-blog.com/>



CCAS

Centre Communal d'Action Sociale

NOEL 2016

A l'occasion des fêtes de fin d'année, 200 boîtes de chocolats ont été offertes aux personnes âgées d'au moins 65 ans (96 hommes et 104 femmes).

Les Elus du CCAS ont rendu visite à 5 personnes de la commune en maison de retraite et leur ont également offert une boîte de chocolats.

4 bons alimentaires ont été remis aux personnes bénéficiant du RSA, sur présentation de justificatifs.

FETE COMMUNALE 2017

149 "colis" et 52 bons restaurant ont été remis aux personnes âgées de la commune d'au moins 65 ans.



Préparation des colis



REPAS DES ANCIENS 2017

120 personnes ont participé au repas du Dimanche 15 Janvier 2017, servi par le traiteur "La Thiérache" de Montcornet et animé par M. Régis ROSSELIN d'Eprenay pour le plus grand plaisir des participants.



Le CCAS organise des Ateliers à l'intention des Seniors du village, à partir de 60 ans !!

ATELIER GYM

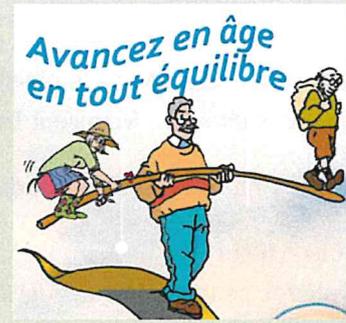
Prévention des chutes et Maintien de l'équilibre
Animé par Angélique SECLEPPE de l'Association SIEL BLEU

Les séances se déroulent à la Mairie

le LUNDI de 10h30 à 11h30

L'atelier a été mis en place pour les résidents de la commune ainsi que pour les habitants extérieurs.

L'inscription se fait à la mairie ou sur place début septembre.



ATELIER MEMOIRE

2016 / 2017

En partenariat avec PEPS EUREKA d'Amiens, un atelier "mémoire" de 10 séances a eu lieu à la mairie les lundis de 14H00 à 16H30 du 20 mars au 19 juin 2017. M. Bertrand VERBRUGGHE a animé ces cours auxquels 14 personnes ont participé. **Le bilan de cet atelier a eu lieu le LUNDI 02 OCTOBRE 2017.**

2017 / 2018

En 2017, l'atelier mémoire change de nom et devient :



I'ATELIER DE STIMULATION MNESIQUE ET COGNITIVE

Nous retrouvons l'animatrice Magalie DUPONT du CASSPA (Centre d'Animation de Soins et de Services aux Personnes Agées) de Soissons, pour 18 séances financées par le Conseil Départemental. Elles ont lieu à la mairie le lundi de 14H00 à 16H00. La reprise a eu lieu le 11 septembre 2017 et les prochains cours se dérouleront les :

9 et 16 octobre 2017 - 6, 13, 20 et 27 novembre 2017 - 4, 11 et 18 décembre 2017
8, 15, 22 et 29 janvier 2018 - 5 et 12 février 2018

Annie BEAUFREMEZ
Vice-Présidente du CCAS

Le concours des maisons fleuries

La mairie organise un concours annuel des maisons fleuries. Chaque lauréat reçoit un lot, avec un prix spécial aux trois premiers du classement.

Il n'est pas nécessaire de s'inscrire. La commission communale sélectionne dans le village les maisons qui participent au concours. Ensuite, le jury effectue la visite, la notation et le classement.

En 2016, la mauvaise météo n'a pas permis de faire une sélection.

Pour cette année, la commission est passée dans le village le jeudi 22 juin et le jury le 20 juillet.

La remise des prix aux lauréats aura lieu



le VENDREDI 20 OCTOBRE 2017 à 18h30 à la Mairie.

Annie BEAUFREMEZ
Adjointe aux affaires sociales et village fleuri

L'école



La rentrée 2017

Cette année, nous avons le plaisir d'accueillir nos élèves de primaire ainsi que le directeur Monsieur Emmanuel HUART dans des locaux rénovés.

Madame Anne LAREPPE encadre les élèves maternels.

La Garderie

Les élèves peuvent être accueillis en Garderie dès 07h35 et jusque 18h00 et bénéficier d'un tarif dégressif en fonction des revenus du foyer.

Les Bons de scolarité

A l'occasion de la rentrée scolaire, la commune alloue un bon d'achat de fournitures scolaires d'une valeur de 100 euros aux élèves, fréquentant un collège ou lycée public. Ce bon est à retirer au secrétariat de la Mairie dès Juillet. Il est utilisable avant le 1er Octobre de l'année.

La classe maternelle



La classe primaire



Les Activités Périscolaires

Comme l'année dernière, nous avons confié par Convention l'organisation des Nouvelles Activités Périscolaires à l'Association "LES FRANCAS DE L' AISNE". **Les activités sont gratuites.**

Elles se déroulent le LUNDI et le JEUDI de la fin des classes jusque 17H00 (lundi) et 16H50 (jeudi) pour les maternels et 17h00 pour les primaires, au foyer Culturel Gérard Philippe ou en plein air, et à la Médiathèque.

Les activités de l'année 2016 - 2017 :

- **Pour les maternels :** Motricité, Jeux de mémorisation et d'orientation, Création d'instruments de musique, Le Portrait, Animations théâtrales, Jeux traditionnels, Art éphémère et art floral, Activités musicales.

- **Pour les primaires :** Jeux de frisbee, A la découverte de la médiathèque, Zumba, Jeux de société et créations manuelles, Jeux d'opposition, Film d'animation, Tchoukball-Poull Ball, Mosaïque, Jeux de cible et art floral.



Du côté des enfants

Pour le spectacle de Noël 2016, la Compagnie des 3 chardons nous a présenté son spectacle

« Gigote et le Dragon, conte qui raconte l'histoire d'une petite bergère qui va à la rencontre d'un méchant dragon.

Les enfants ont suivi avec attention, rires et curiosités.....

Tout le monde s'est ensuite retrouvé autour d'un goûter pour finir l'après-midi dans la bonne humeur



En février 2017, les enfants se sont retrouvés au Futsal et au Foyer Gérard Philippe de Chambry.

Au programme, football en salle avec entraînements et compétitions et pour une expression corporelle plus calme, les enfants se sont essayés au Théâtre et ont pu présenter un petit spectacle en fin de semaine.





Pour les vacances de pâques, les enfants et ados ont pu découvrir la pratique du Handball au FUTSAL de Chambry. Exercices de maniement de ballon, de tirs, de parcours..... Une semaine bien animée qui s'est terminée par un bon goûter.

VTT et BMX étaient aussi à l'honneur cette semaine-là pour quelques enfants du village, qui ont demandé à refaire cette activité, qui leur a, apparemment beaucoup plu.





L'Equipe VTT.....



L'Equipe BMX.....



Une compétition bien engagée.....

En août, nous avons retrouvé les enfants au stade pour y pratiquer du handball, en plein air cette fois-ci mais aussi à la salle de BMX, où ils se sont bien dépensés.....

Le mercredi, les plus grands sont partis pour la journée en VTT, faire le tour de la ville haute de Laon, à travers des chemins, afin de découvrir la ville d'une autre façon.

Ils sont revenus bien fatigués mais enchantés....

Quelques photos souvenirs.....



Géraldine ARENT
Adjointe aux Festivités, Cérémonies,
Jeunesse et Vie associative

Fête Communale de Chambry



Cette année, la fête s'est déroulée sous le soleil, pour le plus grand bonheur de tous.

Le feu d'artifice du samedi soir a fait venir beaucoup de monde et les gens se sont ensuite atardés sur la fête, où les enfants ont pu profiter des manèges.



Les habitants du village étaient conviés, le dimanche midi à un apéritif, sur la place de la fête, offert par la mairie et bon nombre d'entre eux se sont ensuite réunis, entourés de familles et amis, pour déguster le repas champêtre servi par tous les bénévoles de l'association du Comité des Fêtes de Chambry.

La journée s'est terminée sous le soleil, en compagnie des danseurs de l'Association d'Anim' Athies, qui ont pu faire une démonstration de leurs danses



Géraldine ARENT
Adjointe aux Festivités, Cérémonies,
Jeunesse et Vie associative

AXOTHEA

Axothéa est la fédération des troupes de théâtre amateur de l'Aisne.

Son objectif principal est de développer et d'enrichir les pratiques théâtrales en amateur (stages et ateliers à destination des enfants, ados et adultes, interventions dans les projets scolaires, NAP, accueil de loisirs, EHPAD, IMPro, centre sociaux, sorties spectacles, séjours théâtre, organisation chaque année de Gardin'Cour, le festival de théâtre amateur de l'Aisne ...).

Depuis septembre 2016, grâce au partenariat mis en place avec la commune de CHAMBRY,

**des ateliers ont lieu chaque mercredi après-midi
au Foyer Culturel Gérard Philipe de Chambry**

de 14H00 à 15H30 pour les enfants de 7 à 11 ans

de 16H00 à 17H30 pour les ados de 12 à 15 ans

L'association vous accueille également chaque mercredi

de 19H30 à 21H00 pour les adultes (dès 16 ans)

à la salle de l'avenir d'Athies sous Laon

**PROCHAINES
MANIFESTATIONS**

Le samedi 21 octobre 2017 :

Présence d'Axothéa au forum des associations du Grand Laonnois à la MAL de Laon

Du 23 au 27 octobre 2017 :

Stage jeunes (7 à 15 ans) « théâtre et recyclage » à la maison des amateurs de Théâtre (Axothéa) à Chamouille de 10h00 à 16h30

Les 18 et 19 novembre 2017 :

7ème édition du festival Gardin'Cour à l'espace culturel du parc de Sissonne



AXOTHÉA

2, rue du Chemin des Dames 02860 CHAMOUILLE

Téls. : 03.23.23.71.67 / 06.27.40.06.78

Mail : axothea@free.fr

Site : www.axothea.com

Facebook : Axothéa Théâtre

FOYER CULTUREL LAIQUE Gérard Philippe

Le Foyer Culturel Gérard Philippe comprend plusieurs sections :

- Une section GYM

Avec une trentaine d'ADHERENTS, cours animé par David.

Ces séances se déroulent le LUNDI de 19h00 à 20h00 et le MERCREDI de 18h30 à 19h30.

- Une section ARTS CREATIFS

Elle comprend une dizaine d'ADHERENTS, animée par Mesdames Nicole COMBA, Rolande DELCOURT et Claudine SIMONIN.

Les activités ont lieu dans la Maison rue Saint Just face à l'école Maternelle.

- Une billetterie Piscine et cinéma

Elle est assurée par Mme Françoise LEPOT. Il suffit de la contacter au 03.23.79.27.53.

- Une section CULTURE

Qui organise les sorties Neige et Théâtre.

Une sortie Neige qui s'est déroulée à Lamoura dans le JURA.

Deux sorties Théâtre à Paris et une pièce à Chambry avec la troupe "Théâtre à coulisse".



Sortie du 17/11/16
au Théâtre Antoine de PARIS



Théâtre lyrique du 23/04/16
au Foyer G. Philippe de Chambry



La Présidente,
Sylviane LEFEBVRE

Mail : sylchamb02@laposte.net

Tél : 03.23.79.39.79



COMITÉ DES FÊTES DE CHAMBRY

Notre Comité des fêtes a pour but d'organiser des événements afin de rassembler les habitants du village pour leur permettre de passer d'agréables moments dans la bonne humeur et la convivialité.

Composition du Comité des Fêtes:

Président: Monsieur Benoît MARTINET
Trésorier: Monsieur Michel DESSAINT
Secrétaire: Madame Stéphanie SANTUS



BENEVOLES!!!
sans qui rien ne serait
POSSIBLE!!! MERCI

Lors de notre assemblée générale du mois de mars 2017 le changement de présidence a été effectué, 4 membres nous ont quittés et à ce jour 5 membres nous ont rejoints.

Les événements passés :

- La soirée dansante du 8 Octobre 2016
- La Saint Sylvestre 2016
- La Fête Communale des 17 & 18 juin 2017 en partenariat avec la mairie de CHAMBRY qui a rassemblé pour notre plus grand plaisir 190 personnes au repas champêtre du dimanche midi! 🧡

Les événements à venir :

- La brocante du dernier week-end du mois de Septembre qui était auparavant organisée par le Foyer Gérard Philipe.
- La Saint-Sylvestre 2017
- La fête Communale des 16 et 17 Juin 2018

Les événements en projet pour 2018:

- Un loto traditionnel ainsi qu'une soirée dansante.

Si vous voulez nous rejoindre n'hésitez pas !!!

Adresse : Comité des fêtes de Chambry - 39 rue Jean Jaurès - 02000 CHAMBRY

Courriel : comitedesfeteschambry@gmail.com

Site : <http://comitedesfeteschambry.e-monsite.com>

Téléphone du président: 06.38.87.51.24

Benoît MARTINET
Président du CDF

BROCANTE

La brocante du 24 septembre 2017 fût un succès.

Les 145 exposants et les nombreux visiteurs fûrent ravis par cette belle journée ensoleillée.

Le Comité des Fêtes, organisateur pour la 1ère fois de cet événement, remercie l'ensemble des participants (exposants et chineurs) et leur donne rendez-vous l'année prochaine.



Le Président,
Benoit MARTINET

Chambry Football Club

Le club compte 3 équipes séniors et 2 équipes d'enfants en U 11 (10-11 ans) et U 13 (11-12 ans).

C'est un club qui évolue bien avec 1 équipe Vétéran et 2 équipes (équipe A et équipe B).

DU COTE DES ENFANTS, le club compte deux équipes qui s'entraînent le lundi soir de 18h30 à 19h30 et le mercredi après-midi de 14h30 à 16h30.

Pour tout renseignement concernant les enfants, contacter l'entraîneur Tony Spinetta au 06 88 52 08 24.

Le club de football de Chambry évolue dans une bonne ambiance. C'est un lieu où tout le monde aime se retrouver !

Pour tout renseignement concernant le club, contacter :
[Sylvain Topornicki, Président, au 06.43.82.01.77](tel:0643820177)



Le Président,
Sylvain TOPORNICKI

Association de parents d'élèves FCPE Conseil local de Chambry

Pour rappel, l'association des parents d'élèves du regroupement Chambry-Aulnois-sous-Laon est ouverte à tous les parents dont au moins un enfant est scolarisé dans le regroupement. Il est possible de rejoindre l'association à tout moment de l'année.

L'association a toujours besoin d'aide lors de ses manifestations, mais aussi pour réfléchir aux meilleurs moyens de soutenir les projets scolaires et les familles dans l'exercice difficile de leur parentalité.

Il est possible de confondre l'association de parents d'élèves avec les délégués des parents d'élèves. Les deux sont complémentaires mais les délégués sont élus en début d'année et représentent la voix des parents d'élèves lors du conseil de classe qui a lieu une fois par trimestre.

L'association, quant à elle, permet de collecter de l'argent pour soutenir les projets scolaires, ou contribuer à l'achat de matériel pédagogique par exemple.

Dans le cadre de la semaine du goût, l'association des parents d'élèves organise la traditionnelle **SOUPE DES ENFANTS**

SOUPE
du 04 novembre 2016



SOUPE
du 06 octobre 2017



Nous avons également lancé pour la première année un **DEFILE DE CARNAVAL**. La quasi-totalité des enfants de l'école de Chambry accompagnés de leurs parents et d'élus du conseil municipal ont défilé en musique dans la joie et la bonne humeur.



L'association a versé 800 € à la coopérative scolaire pour le séjour en classe verte à Merlieux.

Enfin, nous avons proposé aux enfants de terminer l'année scolaire par un repas suivi d'une **KERMESSE** où petits et grands ont pu rivaliser d'adresse.



ASSOCIATION L.S.R. :

Loisirs Solidarité Retraité

L.S. R.

Notre Association « Loisirs, Solidarité des Retraités » contribue à apporter aux retraités les recettes qui leur font oublier les moments de solitude si lourds afin que chacun ait droit à des moments de joie.

Pour ce faire, elle propose différentes activités culturelles, sans oublier la détente.

Activités hebdomadaires

Chaque semaine, on peut y pratiquer **la gymnastique le mardi matin, l'atelier chorale l'après-midi**, la marche le jeudi après-midi et **les jeux de société également le jeudi après-midi**.

Sorties

Au cours de l'année, des journées pique-nique, des parties de pêche, des sorties culturelles suivies de repas dans une guinguette sont programmées.

Voyages

N'oublions pas les voyages en France et à l'étranger. C'est ainsi qu'en Mai, **l'île de Madère** nous a accueilli avec sa grandiose fête des fleurs.



Dernièrement, c'est à **La Palmyre** en Vendée que s'est déroulé un agréable séjour avec au programme la visite du zoo et celle de la ville de Saintes.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter
Gérard PARENT au 03.23.24.20.54
Jean Marie LONGATTE au 06.07.99.91.20

Gérard PARENT
Jean Marie LONGATTE

ASSOCIATION DE PECHE DE CHAMBRY



Le repoissonnement a été effectué mi-décembre 2016 dans les deux étangs ; les membres du bureau ont remis 400 Kgs de poissons composés de gardons, tanches, perches et brochets.



L'ouverture de la pêche s'est déroulée le DIMANCHE 12 MARS. De nombreux pêcheurs ont répondu présents avec une météo assez clémente pour la saison. Les prises furent nombreuses.

Les tarifs

Le prix des cartes reste inchangé :

- Carte à l'année de 30 € pour les plus de 18 ans
- Carte à l'année de 20 € pour les moins de 18 ans
- Carte à la journée de 5 € du 02 Juin au 09 Septembre

Les Manifestations

- Les nuits à la carpe se sont déroulées les 10 et 11 juin, les 1er et 02 juillet et les 05 et 06 août.

- La sortie Pêche en Mer du 18 juin a connu un franc succès au large de la côte d'Albâtre.

36 pêcheurs et 7 accompagnants y ont participé.

Ces derniers ont pu visiter le joli port de Dieppe.

Les maquereaux, vives et tacauds étaient au rendez-vous des pêcheurs.



- Le 10 Septembre 2017 : Lâcher de Truites et Barbecue

- Le 18 Novembre 2017 : Soirée Beaujolais

- Février 2018 : Assemblée Générale

En attendant, détendez-vous et allez à la Pêche !!!

Les Membres du Bureau vous accueilleront avec grand plaisir.

Le Président
et les membres du bureau

TAI - JITSU

REPRISE DES COURS

LE 05 SEPTEMBRE 2017

Rendez-vous
Au Foyer Gérard Philippe
31 Bis Rue Jean Jaurés à CHAMBRY

Pour les enfants
Le Mardi
de 18h00 à 19h30

Pour les adultes
Le Mardi
de 19h30 à 21h00

2 séances "découvertes" sont proposées gratuitement.

Venez nombreux !

Néanmoins, pensez dès maintenant aux certificats médicaux d'aptitude pour la suite



Le club se porte bien avec 16 licenciés pour la saison 2016 / 2017.

Notre club, tout en restant très familial, commence à se faire connaître. En effet, nous effectuons de nombreux stages dans l'Aisne et départements voisins.

Pour la reprise de la saison 2017 / 2018, grâce aux accord passés avec les clubs, nos licenciés pourront découvrir et pratiquer d'autres disciplines complémentaires au club de Judo d'Athies sous Laon et au club de Yoseikan Budo de Laon.

Notre époque est de plus en plus confrontée à la violence de différentes natures.

Pour cela, le Taï Jitsu (technique du corps), d'inspiration japonaise mais de conception occidentale, propose des méthodes modernes et personnelles de défense.



Le Président
Yanick MERAUX

Plan Vigipirate

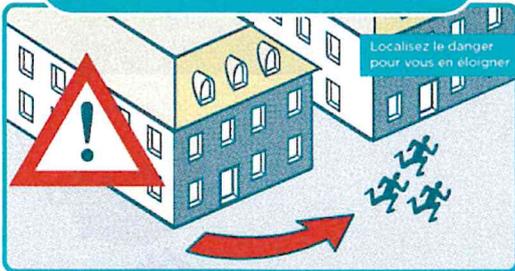
Le plan Vigipirate est un dispositif permanent de **vigilance**, de **prévention** et de **protection**, contre la menace terroriste. Il permet d'assurer en permanence une protection adaptée des citoyens, du territoire et des intérêts de la France contre la menace terroriste et permet également de réagir rapidement et de façon coordonnée en cas d'action terroriste.



RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

1/ S'ÉCHAPPER *si c'est impossible* 2/ SE CACHER



3/ ALERTE

ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE



VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un **comportement suspect**, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
 - Quand vous entrez dans un lieu, repérez les **sorties de secours**
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'**informations non vérifiées** sur Internet et les réseaux sociaux
 - Sur les réseaux sociaux, **suivez les comptes @Place_Beauvau et @gouvernementfr**



Les Informations Pratiques

Inscriptions sur les listes électorales

Pour voter dès 2018, vous pouvez demander votre inscription sur la liste électorale jusqu'au 30 Décembre 2017.

DEMARCHE EN LIGNE

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales grâce à internet :
Gratuite et sécurisée, cette démarche plus simple et plus rapide vous évite un déplacement en Mairie.

Vous pouvez

Soit :

- * Créer votre compte sur www.service-public.fr
- * Cliquez sur [Inscription sur les listes électorales](#) et laissez-vous guider!

Attention ! 2 pièces justificatives et numérisées sont nécessaires :

- * La copie d'une **pièce d'identité** (carte d'identité ou passeport)
- * Un **justificatif de domicile**

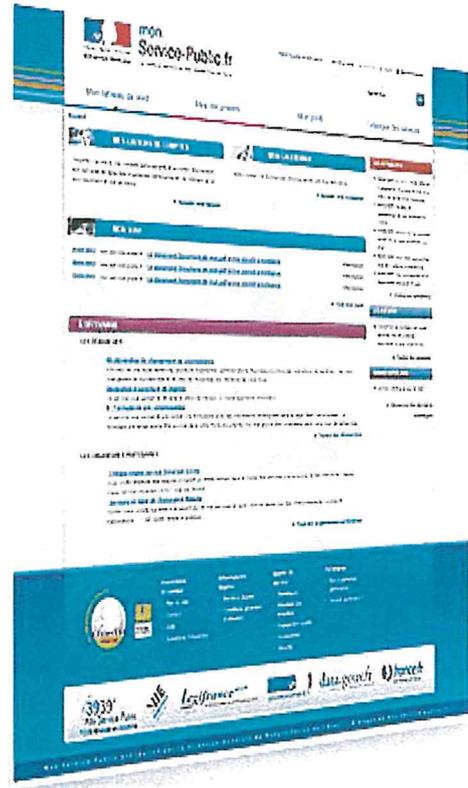
Soit :

- * Remplir un formulaire d'inscription disponible sur le site internet **service-public.fr** à la rubrique: *papiers > citoyenneté > vie citoyenne > élections > listes électorales > première inscription.*

La notice explicative du formulaire décrit les pièces justificatives à joindre à votre demande.

Soit :

- * Vous déplacer en Mairie, muni des pièces justificatives.



AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE POUR LES MINEURS

Depuis le 15 janvier 2017, les autorisations de sortie de territoire sont rétablies.

Un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné d'un titulaire de l'autorité parentale, doit être muni d'une autorisation de sortie de territoire (AST).

Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). **Aucune démarche en mairie ou en Préfecture n'est nécessaire.**

Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.

Un enfant voyageant avec son père ou sa mère n'a donc pas besoin d'une AST.

Le formulaire est téléchargeable sur notre site internet Chambry02 ou sur le site de l'Administration Française Service-Public.fr



CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Depuis le 14 mars 2017, seules les mairies équipées du dispositif de recueil peuvent recevoir les demandes de carte nationale d'identité (CNI) ; quel que soit votre lieu de domicile.

La commune équipée la plus proche de CHAMBRY est l'antenne du quartier Champagne à LAON dont les coordonnées et horaires d'ouverture suivent :

Place du 8 mai 1945 02000 LAON

Tél. : 03 23 22 85 90 www.laon.fr

du lundi au mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

le jeudi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h00 et le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Les communes, entre autres, de CHAUNY, CHATEAU-THIERRY, GUISE, HIRSON, MARLE, SAINT-QUENTIN, SISSONNE, SOISSONS, TERGNIER et VERVINS sont également équipées.

Pour connaître toutes les mairies de FRANCE équipées du dispositif de recueil, rendez-vous à l'adresse suivante : <https://ants.gouv.fr> rubrique "services associés" / "où faire ma demande de passeport/cni ?"

LES NOUVELLES ETAPES DE DEMANDE D'UNE CNI



1) PRE-DEMANDE EN LIGNE

Vous devez constituer une pré-demande en ligne à l'adresse suivante :

<https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identite-CNI>

Après validation, vous recevrez par mail un récapitulatif de pré-demande dont vous devrez vous munir lors de votre déplacement dans une des mairies équipées du dispositif de recueil.

Nous attirons votre attention sur le fait que saisir une pré-demande en ligne, vous oblige, en cas de demande suite à une perte ou à un vol de votre carte d'identité, à régler les frais de renouvellement à l'aide du timbre fiscal en ligne. La possession d'une carte bancaire est donc indispensable.

N.B. : En cas d'impossibilité de pré-saisir votre demande en ligne, vous pouvez retirer un cerfa, en mairie de CHAMBRY, que vous devrez remplir manuellement. Nous vous remettrons également la liste des pièces justificatives à y joindre.

2) CONSTITUTION DE VOTRE DOSSIER

Cette pré-demande vous permet de vérifier la complétude de votre demande et de connaître la liste des pièces à rapporter en mairie lors du dépôt, en plus de l'accusé réception de votre pré-demande en ligne.

3) DEPLACEMENT EN MAIRIE

Vous devrez dans tous les cas vous déplacer dans une des mairies équipées du dispositif de recueil pour la vérification de votre dossier, des pièces justificatives et la prise d'empreinte.

Il est impératif de les contacter avant de vous déplacer pour la prise d'un rendez-vous pour la réception de votre demande. **Pensez à anticiper votre demande car les délais de rendez-vous peuvent être plus ou moins longs en fonction des périodes (vacances d'été, fêtes de fin d'année etc).**

Recensement citoyen

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Le recensement citoyen est en effet une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

La démarche à suivre est très simple :

Il suffit de créer son compte en quelques clics sur :

www.service-public.fr

d'accéder à la démarche en ligne

Recensement citoyen obligatoire

puis de se laisser guider



La création est gratuite et le compte est sécurisé. Le recensement devient ainsi plus simple, très rapide et vous évite un déplacement en mairie. Les pièces justificatives doivent être numérisées : il s'agit de la copie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) ainsi que de la copie du livret de famille.

L'attestation de recensement sera ensuite déposée dans l'espace confidentiel de son compte Mon.service-public.fr : on peut alors l'imprimer lorsqu'elle est demandée sans risque de l'égarer !

Travaux de bricolage et de jardinage

Merci de respecter le repos du voisinage
et les horaires ci-dessous :



**ATTENTION
CHANGEMENT**

Du Lundi au Vendredi
de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Les Samedis
de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés
de 10h00 à 12h00

N.B. : Ces horaires s'appliquent aux travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, motoculteurs, débroussailleuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ...

Horaires d'éclairage public

Les horaires d'éclairage public dans la commune sont les suivants :

- LUNDI, MARDI, MERCREDI, JEUDI ET DIMANCHE :

Matin :

- allumage à 05H00
- extinction commandée par cellules photoélectriques en fonction de la luminosité

Soir :

- allumage commandé par cellules photoélectriques en fonction de la luminosité
- extinction à 23H00

- VENDREDI ET SAMEDI :

Matin :

- allumage à 05H00
- extinction commandée par cellules photoélectriques en fonction de la luminosité

Soir :

- allumage commandé par cellules photoélectriques en fonction de la luminosité
- extinction à 00H30

- ALLUMAGE PERMANENT LES NUITS SUIVANTES :

- **Fête communale** : le troisième week-end de juin (vendredi, samedi et dimanche)
- **Fêtes de fin d'année** : les deux dernières semaines de décembre et les deux premières semaines de janvier



Participation aux activités des enfants

Une participation financière est allouée pour les activités des enfants résidant à Chambry.

Si votre enfant a moins de 19 ans et participe à un centre de loisirs, une colonie de vacances, un stage ou un atelier, ou s'il adhère à une association sportive, culturelle ou artistique, la commune participe au financement de l'activité en fonction des ressources du foyer.

Pour toute information, le secrétariat de la Mairie est à votre disposition.



Déplacement de la boîte postale



La boîte postale située rue Jean Jaurès se trouve désormais rue Renoir (en face de la médiathèque).



Horaires d'ouverture au public de la Mairie

LUNDI	De 09h00 à 11h30 De 13h30 à 17h00	
MARDI	De 09h00 à 11h30 De 13h30 à 16h30	accueil téléphonique uniquement
MERCREDI	De 09h00 à 11h30 De 13h30 à 17h00	accueil téléphonique uniquement
JEUDI	De 09h00 à 11h30 De 13h30 à 17h00	
VENDREDI	De 09h00 à 11h30 De 13h30 à 16h30	accueil téléphonique uniquement



